

Sept enjeux pour la Mayenne

Département rural et agricole, la Mayenne est structurée autour de sa préfecture Laval. La croissance de sa population est atone, reposant uniquement sur le solde naturel (excédent des naissances sur les décès). Si le nombre d'emplois diminue en Mayenne, le chômage comme la pauvreté y restent parmi les plus faibles de France. Pour mener les analyses et connaître les mécanismes en jeu en Mayenne, un référentiel composé de départements de même profil a été construit. Dans les dix fiches de ce dossier, la Mayenne est comparée à ce référentiel, afin de mettre en avant les leviers de développement possibles. Sept enjeux, qui sont autant de défis à relever, sont identifiés dans ce diagnostic de la Mayenne.

Attirer des personnes en âge de travailler pour répondre aux besoins des établissements mayennais

Face à une croissance démographique atone depuis 2013 et au fort vieillissement de sa population à venir, la Mayenne doit relever le défi du renouvellement de la main-d'œuvre. En lien avec le faible taux de chômage mayennais, des difficultés de recrutement existent déjà, notamment pour des postes peu qualifiés. Elles devraient s'aggraver dans les prochaines années avec les nombreux départs à la retraite des générations du *baby-boom*. Attirer des personnes en âge de travailler paraît nécessaire afin de remplacer ces actifs et de conserver un équilibre entre le nombre d'actifs et de retraités.

En 2017, en Mayenne, les mouvements résidentiels avec les départements français laissent apparaître un solde migratoire légèrement déficitaire. Le tissu productif local permet d'attirer de nouvelles populations, principalement des ouvriers. À l'inverse, de nombreux cadres et étudiants quittent le département.

L'offre de formation du supérieur est peu développée en Mayenne, alors que les villes voisines, Rennes ou Angers, proposent de nombreuses possibilités pour la poursuite des études. Dans un contexte d'offre de formation réduite, retenir ses jeunes semble compliqué. Toutefois, le développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation, ainsi que l'ouverture du parcours PluriPASS en 2019 ouvrent de nouvelles perspectives. La Mayenne doit mettre en avant ses nombreux atouts (Mayenne Fibre, ligne à grande vitesse, possibilités d'emploi) et renforcer les facteurs de bien-vivre,

comme l'accès aux services et aux soins, afin de gagner en attractivité.

Accompagner les mutations économiques tout en consolidant ses atouts dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire

Depuis les années 1970, l'économie mayennaise est en pleine mutation et la tertiarisation prend le pas. La dynamique du secteur tertiaire ne compense pas les pertes d'emplois des autres secteurs. Grâce à un recours croissant à l'externalisation d'activités dans l'industrie et au développement de nouvelles filières, le tertiaire productif crée des emplois. Moins présentes en Mayenne, les activités résidentielles se développent. Continuer la progression des activités du tertiaire présentiel constitue un premier levier pour redonner du dynamisme à l'emploi mayennais et pour répondre aux besoins de la population. En effet, les emplois des sphères présentiels permettent de maintenir l'emploi sur le territoire, d'autant qu'il existe un potentiel d'activités résidentielles à développer. En zone rurale, la présence de commerces et services aux habitants est essentielle à la qualité de vie. Dans la santé, avec les problèmes actuels d'accès aux soins couplés au vieillissement de la population à venir, les services d'hébergement médico-social et liés à l'action sociale offrent un fort potentiel de développement. Ces secteurs se développent déjà sur la période récente.

Malgré les pertes d'emploi agricole, la Mayenne reste une place forte de l'agriculture en France. Ce secteur évolue et s'adapte régulièrement pour répondre aux besoins alimentaires croissants et aux contraintes de développement durable. En lien avec la production agricole en élevage, l'industrie agroalimentaire (IAA) est également une spécificité du département. Ce couple agriculture-IAA constitue le fleuron de l'économie mayennaise, dont le dynamisme est essentiel pour le département en matière d'emploi. Avec une population plus âgée des agriculteurs et des départs en retraite plus nombreux, il est difficile pour les jeunes de reprendre une exploitation dont le prix du foncier est dissuasif. Les productions agricoles et agroalimentaires ont une carte à jouer au travers du développement de circuits courts et de la mise en avant de labels garantissant la qualité des produits pour répondre à la demande croissante de la population de manger mieux et local.

Alors que l'industrie cède le pas au secteur tertiaire, l'emploi augmente dans l'IAA et les établissements de ce secteur envisagent de recruter, notamment des ouvriers non qualifiés. L'apprentissage et les contrats de professionnalisation, en augmentation dernièrement, apportent une solution aux besoins de main-d'œuvre de ce secteur et constituent un des éléments de réponse à trouver entre les liens emplois-formation-acteurs économiques. Trouver un équilibre entre le maintien de la place forte de ce duo agriculture-IAA, la volonté d'attirer de nouvelles populations et le développement du tertiaire apparaît comme un enjeu fort pour le département.

Faire évoluer les métiers pour réduire les tensions sur la main-d'œuvre

Ces mutations économiques entraînent une modification de la structure socioprofessionnelle, avec une hausse du nombre de cadres et une baisse des ouvriers. Ce changement est léger et les emplois d'ouvriers restent très présents en Mayenne. Les jeunes mayennais qui souhaitent travailler dans le département peuvent avoir des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur qualification. Ce phénomène devrait perdurer, étant donné que les besoins de recrutement des employeurs mayennais portent principalement sur des métiers peu qualifiés. Couplé avec la faible rémunération des salariés mayennais, la surqualification peut constituer un frein à l'attractivité du département. Ces tensions pourraient se renforcer avec le développement de services à la personne nécessitant eux aussi une main-d'œuvre peu qualifiée. Faire évoluer les métiers est un défi à relever pour faciliter le recrutement de main-d'œuvre et permettre aux Mayennais de trouver un emploi en adéquation avec leur niveau de qualification. L'innovation numérique peut introduire de nouvelles façons de penser et de faire et modifier en profondeur les métiers et besoins en compétences. La transformation des métiers dans l'agriculture et l'IAA sera sans doute un enjeu pour le département dans les années à venir.

Accompagner le vieillissement de la population

Après des décennies de croissance démographique continue, la population de la Mayenne est stable entre 2013 et 2018. Ce ralentissement est dû à la baisse de la fécondité, mais aussi à des départs plus

nombreux que les arrivées dans le département. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population de la Mayenne resterait stable autour des 307 000 habitants d'ici 2050. À cet horizon, le vieillissement de la population serait assez prononcé et constituerait un enjeu majeur pour le département. Le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait de 31 000 entre 2017 et 2050. Les seniors représenteraient ainsi 31 % de la population mayennaise en 2050, soit 10 points de plus qu'en 2017.

Le vieillissement de la population n'est pas propre à la Mayenne et toucherait de manière plus ou moins forte tous les départements français. Il ne constituerait pas forcément une faiblesse. En effet, cette tranche de la population peut représenter davantage une ressource qu'une charge. Elle génère de l'activité économique en consommant sur le territoire et en participant à son dynamisme *via* les activités associatives, la solidarité intergénérationnelle, etc. La population la plus âgée (au-delà de 85 ans), quant à elle, génère des besoins croissants en matière d'accompagnement de la dépendance. Le développement de la médecine ambulatoire et le maintien à domicile des personnes âgées nécessiteront vraisemblablement un accompagnement professionnel. En réponse à ces besoins, le développement des services à la personne, de places d'hébergements et de l'accès aux soins de premier recours sont des enjeux forts notamment au nord du département où le vieillissement est déjà plus élevé. Il semble donc nécessaire d'adapter les équipements et l'offre de services aux besoins de cette population plus âgée.

Densifier l'accès aux soins

L'accès aux équipements de santé est un des paramètres importants dans l'attractivité d'un territoire et la qualité de vie de ses habitants. En particulier, il pose la question de l'accompagnement de tous les âges de la vie, des soins de premier recours au maintien à domicile, en passant par la prévention. En Mayenne, l'accès aux soins de premier recours est faible. De nombreux Mayennais vivent en zone sous-dotée en médecins, infirmiers ou masseurs-kinésithérapeutes. Ce manque d'accès aux soins est un frein à l'installation de nouveaux ménages, voire au maintien de la population en Mayenne. Le déficit de médecins peut entraîner des délais d'attente pour les patients ou des difficultés

à trouver un praticien pour les nouveaux arrivants.

L'accessibilité aux médecins généralistes, porte d'entrée du système de santé, diminue sur l'ensemble du département, en lien avec la démographie médicale. En Mayenne, plus de la moitié des généralistes non-remplaçants ont plus de 55 ans en 2020. Le département sera ainsi confronté dans les années à venir au départ en retraite de nombreux médecins généralistes. Couplée au vieillissement de la population, la démographie médicale et la survie des cabinets existants sont des enjeux majeurs pour les acteurs locaux, la Mayenne étant exposée au risque de désertification médicale.

À l'inverse, les effectifs d'aides-soignants, d'infirmiers et de masseurs-kinésithérapeutes sont en hausse. En lien avec les importants besoins du système de santé, l'offre de formation concernant les professions paramédicales en soins infirmiers et kinésithérapie augmente sur le département. Toutefois, les problèmes d'accessibilité aux soins de premier recours sont tels en Mayenne, que cette augmentation de l'offre de formation ne suffit pas à combler le déficit en infirmiers et kinésithérapeutes. Les besoins sont importants et seront croissants, notamment avec le vieillissement de la population et le grand nombre d'établissements de soins aux personnes âgées présents en Mayenne.

Gagner en accessibilité, en particulier sur les territoires les plus ruraux

En Mayenne, les équipements aux services de la vie courante sont variés et relativement accessibles aux habitants. Toutefois, l'accessibilité aux équipements diffère selon les territoires et le type d'infrastructure. L'implantation des services est moins favorable au nord et à l'est du département. Du point de vue de la catégorie d'équipement, si l'accès à l'éducation est aisé, le transport et les services de santé sont peu présents et peuvent constituer un frein à l'attractivité de la Mayenne. L'accès à la mobilité est essentiel pour la vie quotidienne dans ce département où la population est répartie de manière très diffuse. Le faible développement du réseau ferroviaire et des gares apparaît comme un handicap pour les Mayennais. Ils utilisent très majoritairement la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. L'allongement des trajets domicile-travail et l'augmentation des

coûts de transport représentent des difficultés majeures pour certains foyers, notamment les plus modestes. Le développement des transports en commun ou des modes alternatifs apparaît comme une priorité en matière de développement durable et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Veiller à l'équilibre des territoires

Les conditions de vie des Mayennais sont favorables au regard de la pauvreté monétaire et du marché de l'emploi. Le taux de chômage, comme le taux de pauvreté, y sont parmi les plus bas de France et la distribution des revenus est équilibrée. Le faible taux de chômage structurel explique en partie la moindre pauvreté et un faible recours aux différents minima sociaux. Toutefois, des différences territoriales existent au sein de la Mayenne et le nord du département cumule les difficultés.

La pauvreté y est davantage présente, notamment dans les communautés de communes du Bocage Mayennais et du Mont des Avaloirs. L'implantation des services est moins favorable au nord et à l'est du département. Si l'accès aux soins est faible sur tout le département, il l'est particulièrement dans ces zones. Dans ces territoires ruraux, les seniors sont surreprésentés et les réseaux de transports en commun peu développés. La question de l'accessibilité aux soins pour les personnes âgées y est un enjeu fort. Cette fracture géographique entre le nord et le sud du département se retrouve également en matière de démographie : le nord du département perd des habitants, principalement au jeu des mobilités résidentielles.

Veiller à l'équilibre des territoires et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du nord du département apparaît comme un enjeu supplémentaire pour le développement de la Mayenne. La création des Maisons de services au public et France Services est un bon exemple de réponse aux besoins d'une population plus fragile et plus éloignée. En effet, l'accessibilité aux services publics est également l'une des clés de la résilience des territoires, notamment des plus ruraux. Grâce à la mise en place de ces guichets uniques de proximité, les temps d'accès aux services publics sont réduits et les Mayennais peuvent réaliser les principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique, en y étant accompagnés si besoin. ■